

Le Conseil d'Administration de l'Université Paris 12, réuni en séance plénière le 13 février 2009, prend la mesure de l'opposition qui s'exprime dans la communauté universitaire, tant sur la méthode que sur le fond, vis-à-vis des actuels projets de réformes visant l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche publics. Il se fait l'écho du rejet suscité par les projets de textes correspondants : statut des enseignants-chercheurs, formation et recrutement des maîtres de premier et de second degré, contrat doctoral, ...

Le CA de Paris 12 réproouve les propos injustes et désobligeants du Président de la République tenus le 22 janvier sur la soi-disant médiocrité de la recherche et des chercheurs français. Prenant note avec intérêt des préoccupations mentionnées dans l'Appel de la Sorbonne et dans la Déclaration du CA de la CPU des 9 et 11 février 2009, il demande aux ministres de l'Éducation nationale et de la Recherche d'entendre l'inquiétude et la colère des universitaires et chercheurs, des personnels BIATOSS et des étudiants, face aux réformes imposées sans réelle concertation.

S'agissant des tentatives du MESR visant à maintenir, au prix de quelques ajustements, la logique du texte sur le statut des enseignants-chercheurs, le CA de Paris 12 rappelle son opposition aux mesures qui visent à substituer la concurrence à la collégialité ; il partage les « *fortes réserves* » de la CPU sur « *la nature et la durée de la médiation proposée, qui ne répondent pas à l'urgence de la situation* ».

Le CA s'élève contre la modicité des moyens alloués aux universités, obstacle majeur à la restauration dans la communauté universitaire d'un climat de confiance qui « *suppose le rétablissement des postes supprimés, une augmentation pluriannuelle du nombre des emplois et la refonte du modèle d'allocations des moyens* » comme l'écrit la CPU.

Concernant la réforme de la formation et du recrutement des enseignants, le CA de Paris 12 souscrit à l'appréciation du CA de la CPU : « *la confusion croissante engendrée par la précipitation dans laquelle la réforme de la formation des maîtres a été engagée, en compromet gravement la qualité. Le CA de la CPU demande donc solennellement à Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, de repousser à 2011 la mise en place des nouveaux concours de recrutement* ». Considérant les défauts majeurs en l'état du dispositif Master – Concours et les risques qu'il fait peser sur la formation des enseignants, donc sur la scolarité des écoliers, collégiens et lycéens, il se prononce pour une suspension de la transmission des maquettes au ministère. Le CA condamne les propos tenus le 12 février dernier sur RTL par le ministre de l'Éducation nationale à l'égard des universités et des IUFM.

Pour toutes ces raisons, le CA de Paris 12 demande le retrait de tous les projets de réforme controversés, condition indispensable à l'ouverture de véritables négociations et à « *la relance du nécessaire processus de réforme auquel doit être associé l'ensemble de la communauté universitaire et des acteurs de la recherche* ».

Texte présenté par G. Lauton au nom des élus SNASUB-FSU, CCR (SNESUP, SLR, SNCS), UNEF.

ANNEXES :

Le CA de la CPU réagit à la proposition de médiation sur la réforme du décret de 1984 [11-02-2009]

« Le CA de la CPU, à l'invitation de la ministre, a assisté à la présentation de la mission de médiation confiée à Mme Bazy-Malaurie. Remettre sur le chantier le projet de révision du décret de 84 est en effet aujourd'hui indispensable. Toutefois, la CPU exprime de fortes réserves sur la nature et la durée de la médiation proposée, qui ne répondent pas à l'urgence de la situation. Des auditions très nombreuses ont déjà été réalisées par la commission Schwartz et la CPU souhaite que s'ouvrent rapidement des négociations et concertations dans lesquelles elle tiendra toute sa place.

Cette négociation et cette concertation ne peuvent être engagées que si un climat de confiance est restauré dans la communauté universitaire. Cela suppose le rétablissement des postes supprimés, une augmentation pluriannuelle du nombre des emplois et la refonte du modèle d'allocations des moyens. Cela suppose aussi une meilleure prise en considération des résultats de la recherche française et de la compétence de ceux qui la font, dans les prises de positions publiques des plus hautes autorités de la République.

Cela suppose enfin une gestion mieux maîtrisée du temps des réformes : la confusion croissante engendrée par la précipitation dans laquelle la réforme de la formation des maîtres a été engagée, en compromet gravement la qualité. Le CA de la CPU demande donc solennellement à Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, de repousser à 2011 la mise en place des nouveaux concours de recrutement ».

L'Appel de la Sorbonne pour le « retrait » [09-02-2009]

« Les présidents d'université et les représentants d'université présents en Sorbonne le 9 février appellent les deux ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à retirer tous les projets de réforme controversés, condition indispensable à l'ouverture de véritables négociations et à la relance du nécessaire processus de réforme auquel doit être associé l'ensemble de la communauté universitaire ainsi que l'ensemble des acteurs de la recherche ».